

# BUSARD CENDRÉ EN DEUX-SÈVRES

*20 ans d'actions*



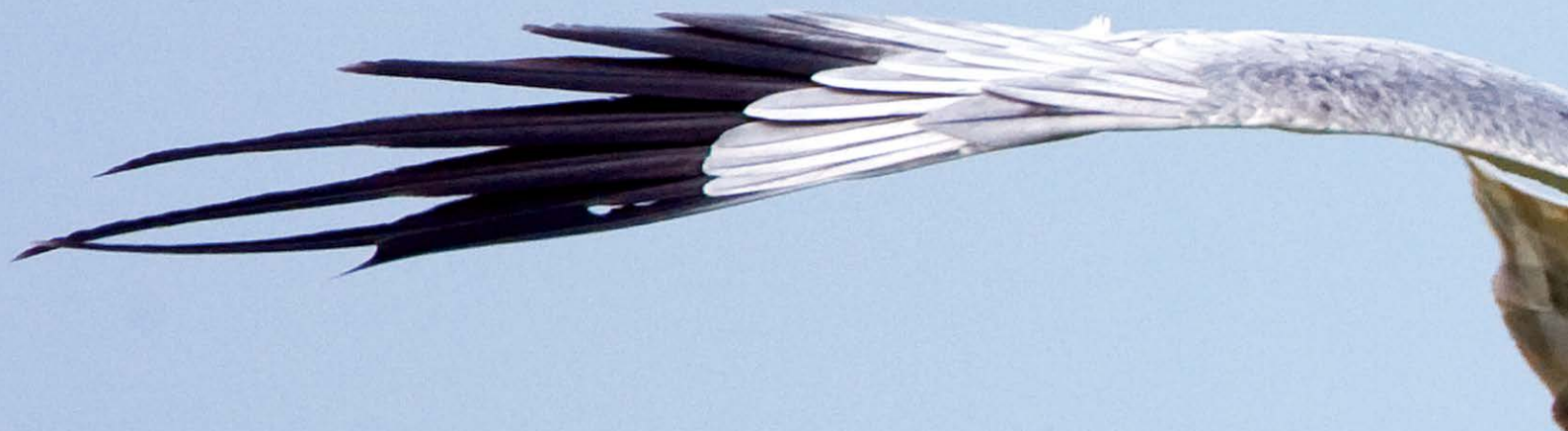
*1998-2018*

**GROUPE**  
**ORNITHOLOGIQUE**  
**DEUX-SÈVRES**

Les busards sont des rapaces diurnes dont la particularité est de nicher au sol. Aujourd'hui, largement menacées, les trois espèces qui nichent en France - le Busard cendré, le Busard Saint-Martin et le Busard des roseaux -, présentent des effectifs majeurs en Deux-Sèvres par rapport à l'échelle nationale.

Conscient de l'importance cruciale que notre association joue dans leur conservation, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) s'est fortement engagé dans leur suivi et leur protection depuis 1998.

Aux côtés de nombreux partenaires techniques, scientifiques, associatifs, financiers et agricoles, la protection des busards et en particulier celle du Busard cendré, constitue également une formidable aventure humaine...



#### **Busard cendré en Deux-Sèvres - 20 ans d'actions**

**Comité de rédaction :** Maïlyse Bellanger, Xavier Fichet, Laurence Hizette, Christophe Lartigau, René Pouit, Alice Scalzo, Jérôme Tricaud - **Cartographie et graphiques :** Rémi Chargé  
**Photo de couverture :** Christophe Ingrand - **Photographie de l'édito :** Alain Balthazar - **Photographie de 4<sup>ème</sup> de couverture :** Laurence Hizette - **Illustrations :** Bocian, Nathalie Mercenne, Lydie Gourraud

**Recherche iconographique et mise en page :** Laurence Hizette - **Tirage :** 1 000 exemplaires - Décembre 2018



## SOMMAIRE

> Présentation des busards	4
<i>Busard cendré</i>	
<i>Busard Saint-Martin</i>	
<i>Busard des roseaux</i>	
> Le Busard cendré	10
<i>Démographie</i>	
<i>Habitats</i>	
<i>Reproduction</i>	
<i>Dynamique des populations</i>	
<i>Franchissement de la Ville de Niort</i>	
<i>Dortoir</i>	
<i>Hivernage</i>	
<i>Protection des nichées</i>	
> L'engagement humain	28
> Réseau Busards	32
> Comment s'engager ?	34
> Remerciements	35

# BUSARD CENDRÉ

*Circus pygargus*



mâle



femelle

Le mâle et la femelle arborent des plumages différents. La femelle est, comme chez tous les busards, plus imposante que le mâle. Ils ont néanmoins en commun le bec noir, et les pattes jaunes.

Le mâle est gris sombre sur le dessus. Le bout de ses ailes est noir. On le distingue de son cousin le Saint-Martin grâce à une mince bande noire sur ses ailes dans le sens de la longueur. La tête, la gorge et la poitrine sont gris cendré et le ventre est blanc.

La femelle possède un plumage brun sur le dessus et la tête. Une bande blanche est bien visible juste au-dessus de la queue brune, elle aussi. Le dessous des ailes est blanc, rayé de noir. Le ventre est pâle, strié de roux.

## MIGRATION

Migrateur strict

## DESCRIPTION

Longueur : **39 à 50 cm**

Poids : **250 à 400 g**

## EFFECTIFS

- France : **3 900 à 5 100 couples** (2002) (30 % des effectifs en Europe de l'Ouest)

- Poitou-Charentes : **400 à 1 000 couples** (2016)

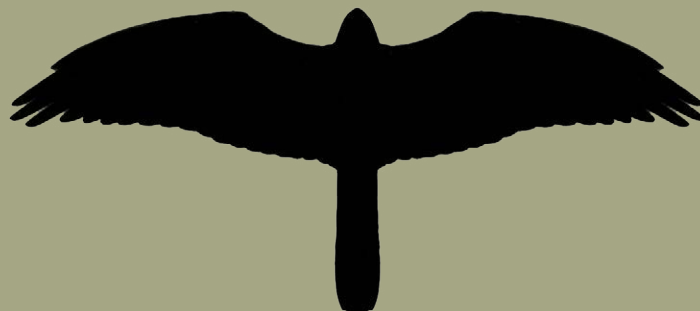
- Deux-Sèvres : **100 à 300 couples** (2016)



Le Busard cendré est un petit rapace diurne aux ailes minces et pointues et à la queue longue et étroite. C'est le plus petit des busards présents en Europe.



juvénile



95 à 115 cm

Le jeune de Busard cendré est quasi identique à la femelle. On distingue tout de même que le dessous est uniformément roux, et que le dessus est plus sombre. Les couleurs du plumage sont plus soutenues.

Il existe une forme de plumage plus sombre et plus rare chez ces oiseaux, c'est le mélanisme. Les oiseaux ayant un plumage mélanique sont sombres, voire noirâtres pour les mâles ; les femelles, quant à elles, sont chocolat foncé.

### HABITATS

- champs de blé et d'orge d'hiver : **70 à 80 % des sites de nidification** en France
- marais et landes humides (milieux originels)
- prairies de fauche
- landes et zones de régénération forestière
- garrigues à chêne vert (strate arborée basse)

### ALIMENTATION

#### Très variée

Le Busard cendré se nourrit principalement de micromammifères, en particulier de Campagnol des champs, mais aussi d'insectes, d'amphibiens, et de petits passereaux.



### STATUT

Poitou-Charentes : quasi-menacé  
France : quasi-menacé

# BUSARD SAINT-MARTIN

*Circus cyaneus*



mâle



femelle

Tout comme le Busard cendré, les mâles et femelles de cette espèce sont nettement différents. Mais les deux sexes possèdent une tache blanche bien visible sur le bas du dos, des pattes jaunes et un bec sombre.

Le mâle est gris clair sur le dessus, la poitrine et la tête, le bout des ailes est noir. Le ventre est blanc, ainsi que le dessous des ailes, sauf pour une bande grise qui dessine le bord de fuite.

La femelle est brune sur le dessus et la tête. Le dessous est roux, rayé de brun. Le dessous des ailes est blanc, rayé de noir. Elle ressemble à la femelle de Busard cendré, on les différencie grâce à la forme des ailes et à leur aptitude de vol.

## MIGRATION

Migrateur partiel présent toute l'année en Deux-Sèvres

## DESCRIPTION

Longueur : **42 à 55 cm**  
Poids : **300 à 600 g**

## EFFECTIFS

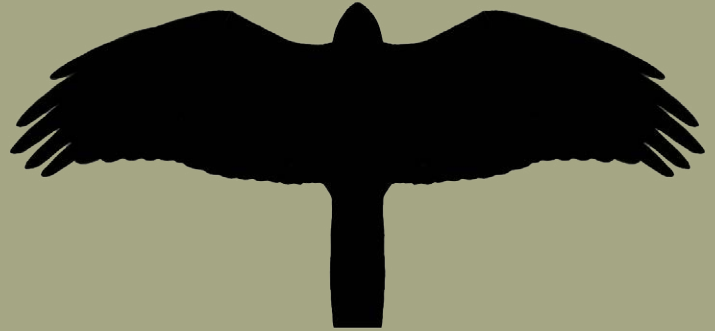
- France : **7 800 à 11 200 couples** (2002)
- Poitou-Charentes : **500 à 1 100 couples** (2002)
- Deux-Sèvres : **200 à 400 couples** (2016)



Le Busard Saint-Martin est un rapace diurne, qui possède comme tous les busards de longues ailes et une longue queue. Il est plus grand de quelques centimètres que le Busard cendré, et possède des ailes plus larges et moins pointues. Il est présent dans presque toutes les régions en France, en été comme en hiver.



juvénile



97 à 121 cm

Les jeunes de Busard Saint-Martin sont semblables à la femelle adulte, mais leur ventre est légèrement moins strié. Les couleurs du plumage sont aussi plus soutenues.

### HABITATS

- landes
- pelouses sèches
- tourbières et autres milieux humides
- coupes forestières
- champs de céréales

### ALIMENTATION

#### Très variée

Le Busard Saint-Martin se nourrit d'un large éventail de proies, allant des insectes aux oiseaux, des mammifères aux amphibiens et reptiles.

### STATUT

Poitou-Charentes : quasi-menacé  
France : quasi-menacé



# BUSARD DES ROSEAUX

*Circus aeruginosus*



mâle



femelle

Les mâles et les femelles ont un plumage différent. Cependant, certains mâles possèdent un phénotype ressemblant à s'y méprendre à celui des femelles : on ne peut les distinguer qu'à leurs pattes et à la couleur de leurs yeux.

Le mâle typique a les ailes blanches avec le bout très noir. Le dessus du corps est brun, l'oiseau apparaît alors tricolore sur le dessus (noir, blanc, brun). La queue est blanche ainsi que le dessous des ailes, et la tête est pâle. Le ventre est brun-roux.

Le plumage de la femelle est uniformément brun gris ou brun sombre. La tête, la nuque et la gorge sont beige pâle. Une large bande brune barre la tête horizontalement. Le dessous des ailes est brun pâle.

## MIGRATION

Migrateur partiel présent toute l'année en Deux-Sèvres

## DESCRIPTION

Longueur : **42 à 55 cm**  
Poids : **500 à 1 000 g**

## EFFECTIFS

- France : **1 600 à 2 200 couples** (2002)
- Poitou-Charentes : **100 à 350 couples** (2016)
- Deux-Sèvres : **5 à 30 couples** (2016)

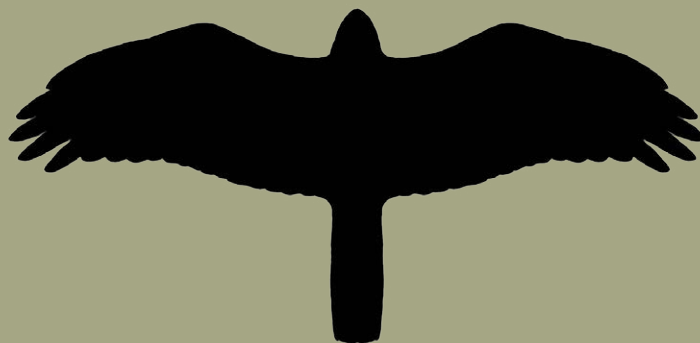




Le Busard des roseaux est le plus grand des busards présents en Europe. C'est un rapace diurne un peu plus grand que la Buse variable, plus fin et plus élancé. Il est présent en France en été, ainsi qu'en hiver dans certaines régions. Il niche dans de nombreuses régions, à l'exception des zones montagneuses.



juvénile



115 à 140 cm

Les jeunes de Busard des roseaux sont semblables aux femelles, leur plumage est néanmoins moins usé ce qui permet de les différencier.

Comme chez le Busard cendré, le plumage des Busards des roseaux peut être mélanique. Ces individus très sombres sont aussi très rares.

### HABITATS

- roselières
- zones de roseaux en bordure de fleuves
- champs de céréales et de colza

### ALIMENTATION

#### Très variée

Le régime alimentaire du Busard des roseaux se compose de nombreux petits mammifères, d'insectes, d'oiseaux, d'amphibiens et également de poissons. Opportuniste, il peut aussi se nourrir de proies mortes et d'œufs.



### STATUT

Poitou-Charentes : vulnérable  
France : quasi-menacé

# Démographie du Busard cendré

Passage de proie entre un couple de Busard cendré © Christophe Ingrand



La carte ci-contre a été réalisée grâce aux données collectées entre 2007 et 2017.

Elle nous montre la densité des populations nicheuses de Busard cendré sur l'ensemble des Deux-Sèvres.

Les nids de busards sont recherchés sur plusieurs zones de protection et de suivi définies.

Au nord-est, on retrouve les zones de Tourtenay et de la ZPS Oiron-Thénezay.

Au sud-est se situent la ZPS de La Mothe-Saint-Héray - Lezay, ainsi que la zone de Brioux - Chef-Boutonne.

Au sud-ouest se trouvent la ZPS Niort-nord-ouest (ou zone Marais poitevin) et la zone de Niort-sud-ouest, ainsi que la Zone Atelier du CNRS qui comprend la ZPS plaine de Niort-sud-est.

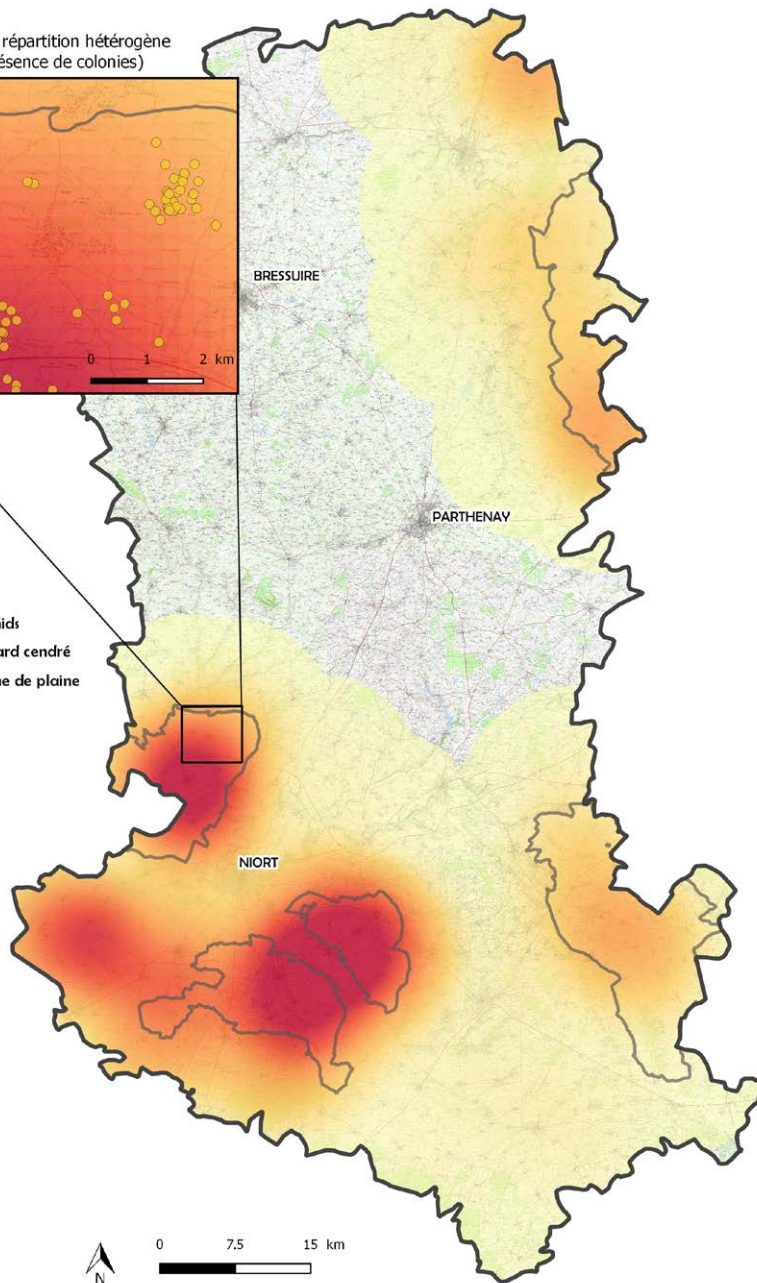
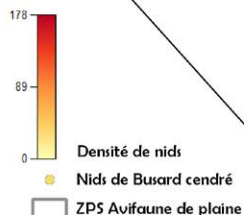
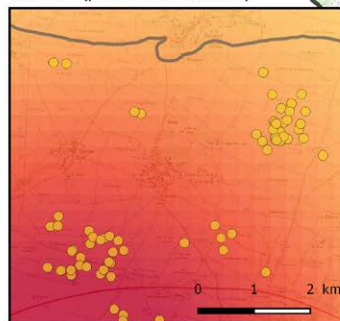
Différents acteurs participent au suivi et à la protection, dont le GODS, la LPO, et le CNRS (Centre national de la recherche scientifique).

Il existe deux grands noyaux de populations de Busard cendré sur le département. Ils se trouvent dans les grandes plaines céréalières du Niortais dans la ZPS (Zone de Protection Spéciale) Plaine de Niort nord-ouest

## Carte de chaleur indentifiant les zones à forte densité de nids de Busard cendré en Deux-Sèvres de 2007 à 2016

Sources : GODS, CNRS, LPO (données nids)

Zoom sur la répartition hétérogène des nids (présence de colonies)



© Rémi Chargé - GODS, IGN (SCAN25)



Busard cendré mâle © Christophe Ingrand

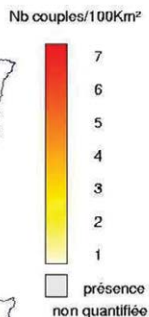
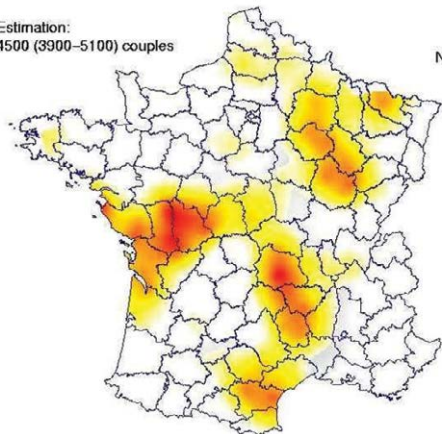
et dans la ZPS Plaine de Niort sud-est. Les plaines du Mellois et du Thouarsais accueillent également des populations nicheuses importantes.

Nous pouvons noter l'absence de cette espèce dans le centre et le nord-ouest du département dont le paysage est principalement constitué par le bocage.

## Abondance et distribution du Busard cendré en France

Source : Rapaces nicheurs de France, 2004

Estimation:  
4500 (3900-5100) couples



# Habitats du Busard cendré

Le Busard cendré a longtemps utilisé les landes, bruyères et friches marécageuses pour se reproduire. Aujourd'hui la disparition de ces milieux le pousse à trouver de nouveaux lieux où s'établir.

On le retrouve notamment dans les plaines céréalières.

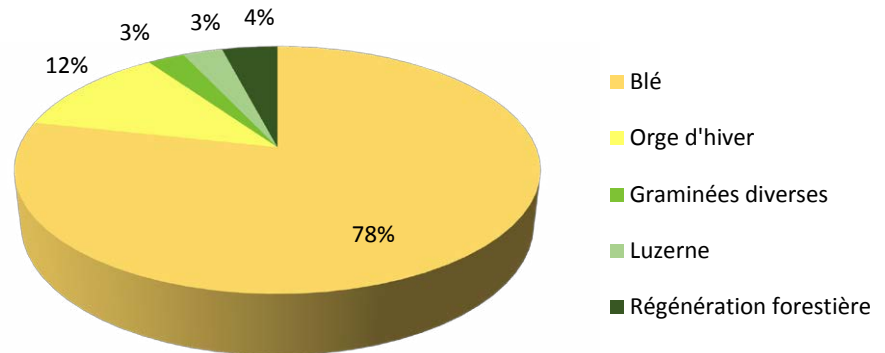
Le Busard cendré niche très majoritairement dans les céréales à paille fournissant un bon couvert, où il est à l'abri des prédateurs.

**La figure 1** montre que plus des trois quarts des Busards cendrés nichent dans le blé.

Ce rapace recherche des couverts denses et assez hauts au moment de l'installation de son nid, ce qui correspond généralement à la maturité du blé à cette période.

Près de 6 % des couples nichent dans des prairies semi-naturelles de graminées ou de luzerne. Tandis que plus de 4 % des couples se reproduisent en milieu naturel, à savoir des coupes forestières faisant suite à la tempête de 1999, essentiellement en forêt de Chizé.

Figure 1  
**Proportion de nids de Busard cendré en Deux-Sèvres par type de culture de 2007 à 2016**



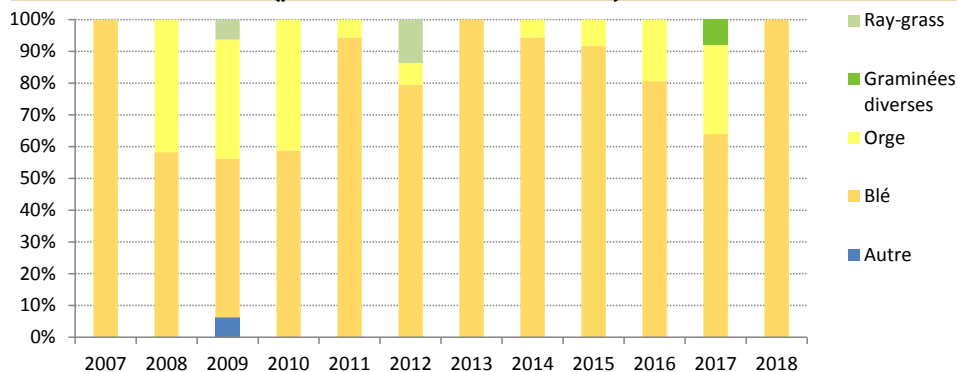
Femelle de Busard cendré se posant près de son nid © Maxime Passerault



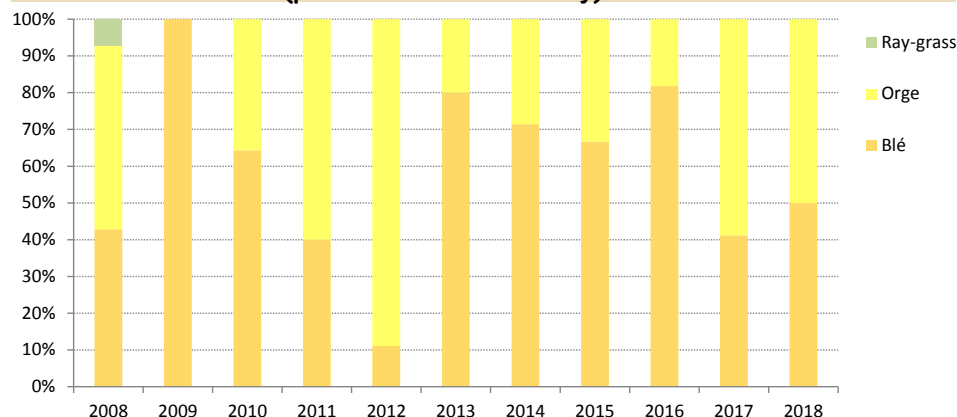
Figure 2

## Evolution de l'utilisation des cultures par le Busard cendré pour nicher

### sur NINO (plaine de Niort Nord-Ouest) de 2007 à 2018



### sur OITH (plaine d'Oiron-Thénezy) de 2008 à 2018

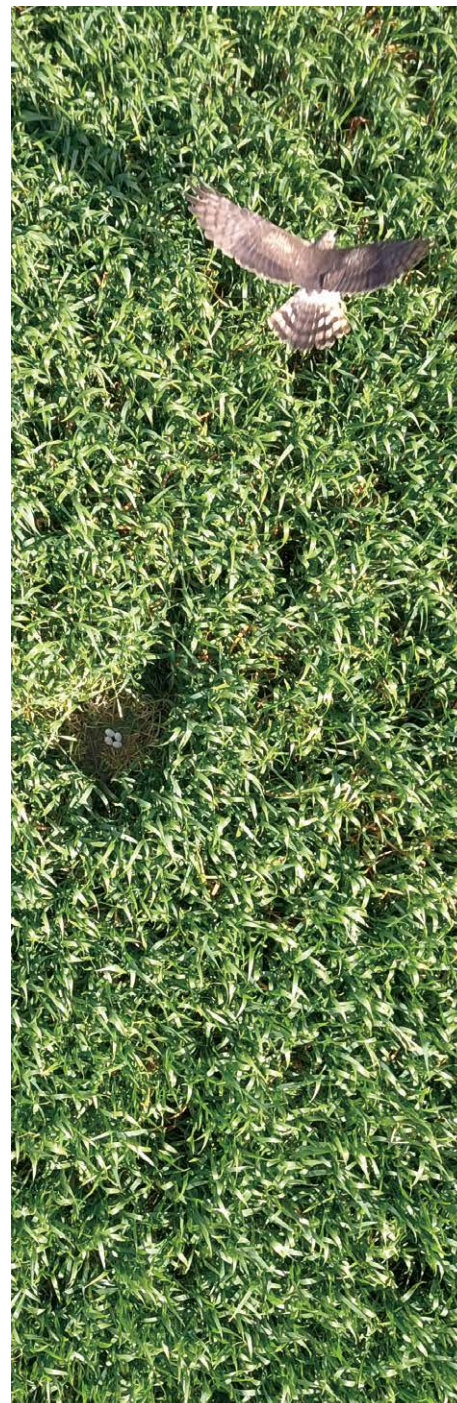


La figure 2 montre que la proportion de nids de Busard cendré dans le blé varie en fonction des années et des secteurs.

Sur la plaine de Niort nord-ouest, le choix du blé reste majoritaire, néanmoins entre 2008 et 2010, 40 % des nids sont localisés dans l'orge. Le ray-grass apparaît aussi, en 2009 et en 2012 où 5 % et 15 % respectivement des nids s'y trouvaient.

Sur la plaine d'Oiron-Thénezy, le blé reste attractif, néanmoins l'orge est aussi très utilisée. Le ray-grass apparaît aussi, en 2008, où 3 % des nids s'y trouvaient.

Les différences observées peuvent être dues à de multiples facteurs : différence de hauteur et de maturité entre le blé et l'orge à l'installation du nid, quantité de parcelles favorables disponibles, conditions climatiques.



Femelle de Busard cendré décollant du nid © Laurent Merle

# Reproduction du Busard cendré

Le Busard cendré est un visiteur d'été qui vient en Deux-Sèvres pour se reproduire.

Les périodes de début et fin de présence correspondent à différents types d'individus. Certains sont des oiseaux migrateurs qui passent par les Deux-Sèvres dans le but de nicher plus au Nord, d'autres sont des oiseaux nicheurs du département.

A partir du 15 avril, les premières constructions de nids débutent.



Nid de Busard cendré dans un champ de blé © Jérémy Dechartre

Accouplement de Busard cendré © Christophe Ingrand



La période de couvaison s'étale entre la fin du mois d'avril et la fin du mois de juillet. La femelle pond habituellement de 3 à 5 oeufs (extrêmes : 1 à 8) sur un nid constitué d'herbes sèches et de brindilles. Mais tous les oiseaux ne débutent pas cette étape au même moment. Il peut y avoir jusqu'à deux mois de décalage entre le début des premières couvaisons et les dernières.

L'élevage des oiseaux au nid dure de 28 à 29 jours. Ainsi les poussins des premières couvaisons naissent dès la mi-mai et les derniers à la mi-juillet. Les derniers poussins s'envolent à la mi-août. Les envols tardifs

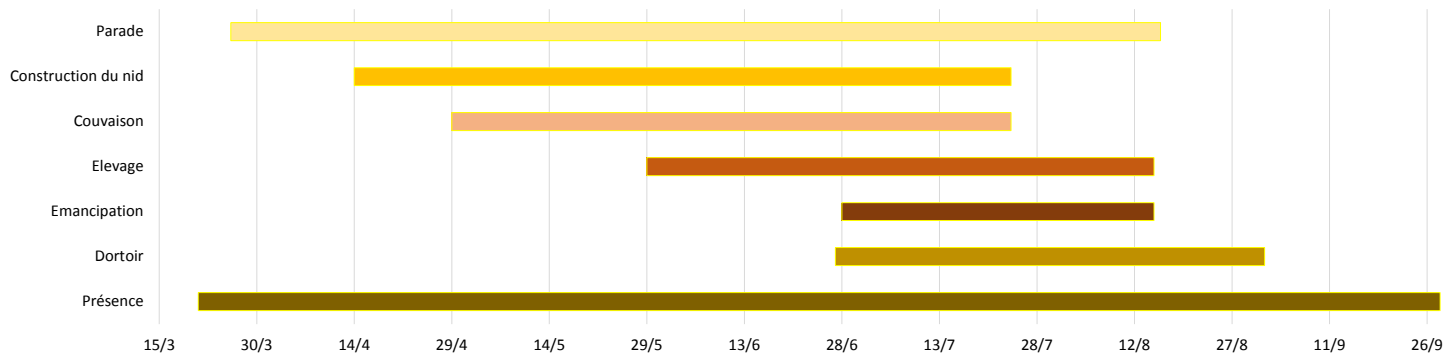
correspondent souvent à des pontes de remplacement ou à de jeunes couples.

Une fois que les jeunes se sont envolés du nid, ils entrent dans une période d'apprentissage de la chasse, toujours accompagnés de leurs parents, c'est l'émancipation. Sa durée est variable selon les individus. **La figure 3** présente la phénologie de la reproduction en Deux-Sèvres.

Figure 3

### Phénologie de la reproduction du Busard cendré en Deux-Sèvres

Ces données ont été récoltées à partir de [www.nature79.org](http://www.nature79.org) entre 2012 et 2016.



Busards cendrés juvéniles © Etienne Debenest



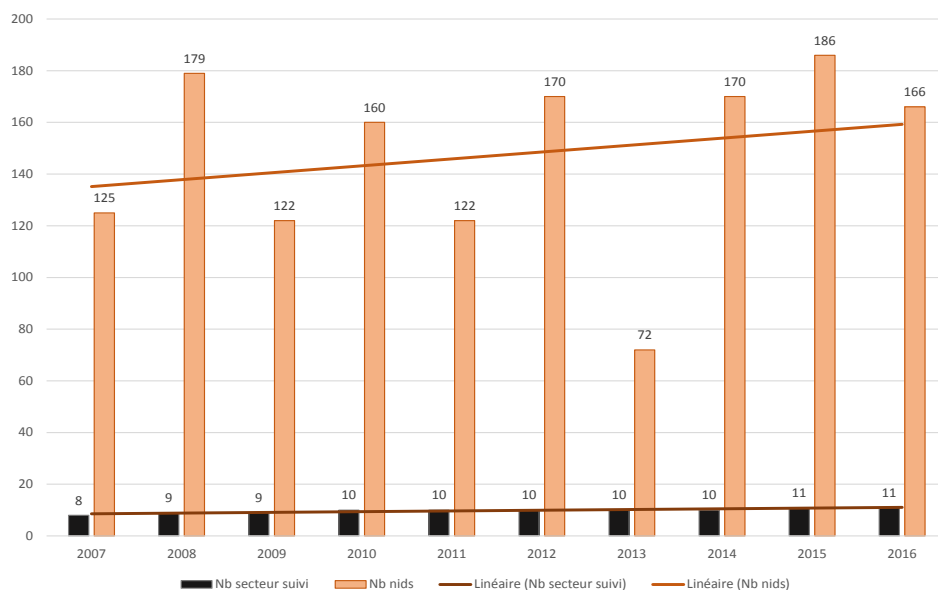
# Dynamique des populations

La production des nids de busards est dépendante de multiples facteurs. La météorologie peut influencer fortement le nombre d'échecs, tout comme la disponibilité en nourriture et les travaux agricoles dans la plaine : les jeunes s'envolent entre mi-juin et début d'août, au moment des moissons.

Après 4 premières années de protection dans la plaine de Saint-Généroux entre 1987 et 1990, le suivi du Busard cendré a recommencé dans le département en 1994 sur la zone atelier du CNRS-CEBC de Chizé, puis sur la zone du Marais poitevin en 1998 et il a débuté en 2008 dans la plupart des autres secteurs départementaux.

La figure 4 nous montre que le taux de découverte des nids de busards est variable en fonction des années et qu'il a globalement augmenté depuis 2007. Néanmoins, certaines années sont plus mauvaises que d'autres. En 2013, le nombre de nids découverts a diminué de plus de la moitié par rapport à la moyenne ce qui est expliqué par un effondrement de la population de campagnols des champs associé à un printemps particulièrement pluvieux et frais.

Figure 4  
Evolution du nombre de nids découverts en Deux-Sèvres de 2007 à 2016



A la recherche des busards © Louison Mauillon





Le nombre de secteurs prospectés a aussi augmenté depuis 2007. Trois secteurs de plus sont apparus entre 2007 et 2016. Ainsi le nombre de nids découverts est aussi corrélé au nombre de sites découverts.

La figure 5 montre l'évolution de la production des nids de Busard cendré sur le département. Les données ont été sommées pour avoir un total d'œufs, de poussins et de jeunes produits chaque année.

Tout comme le nombre de nids, le nombre d'œufs pondus augmente également au cours de la période 2007-2016 en Deux-Sèvres.

Cependant nous pouvons noter que les nombres de poussins et de jeunes à l'envol restent stables. Depuis 2007, malgré l'augmentation du nombre de nids suivis, la production en jeunes reste stable.

La figure 6 montre l'évolution moyenne de la productivité des nids de Busard cendré sur le département. Cette figure nous permet de voir combien d'œufs, de poussins et de jeunes sont produits en moyenne par couple.

Cela nous montre une légère baisse de la productivité en œufs de Busard cendré. Cette diminution s'accroît encore pour la productivité en poussins et en jeunes à l'envol.

Les productions en œufs, poussins et jeunes à l'envol sont stables malgré une diminution des productivités à tous les stades de la reproduction et cela grâce à l'augmentation du nombre de nids découverts puis suivis.

Figure 5  
Evolution de la production des nids de Busard cendré en Deux-Sèvres de 2007 à 2016

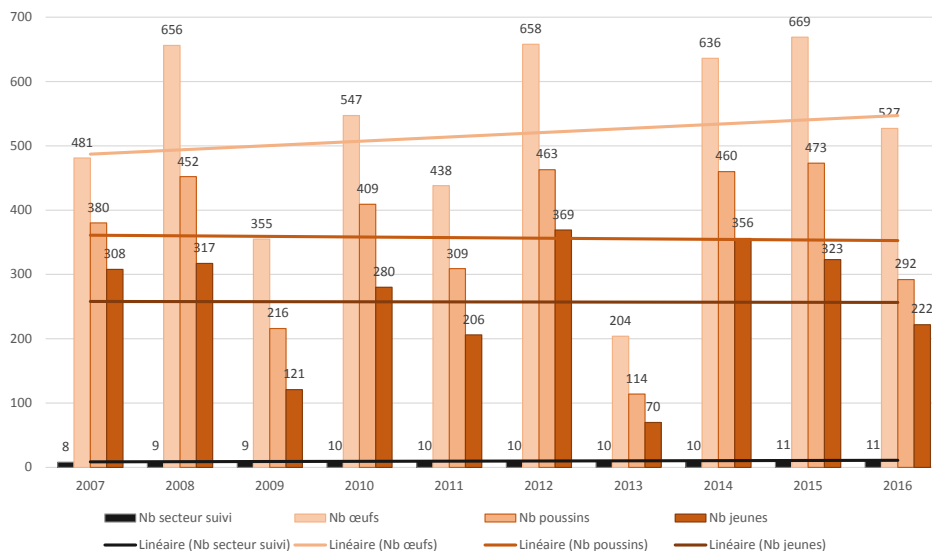
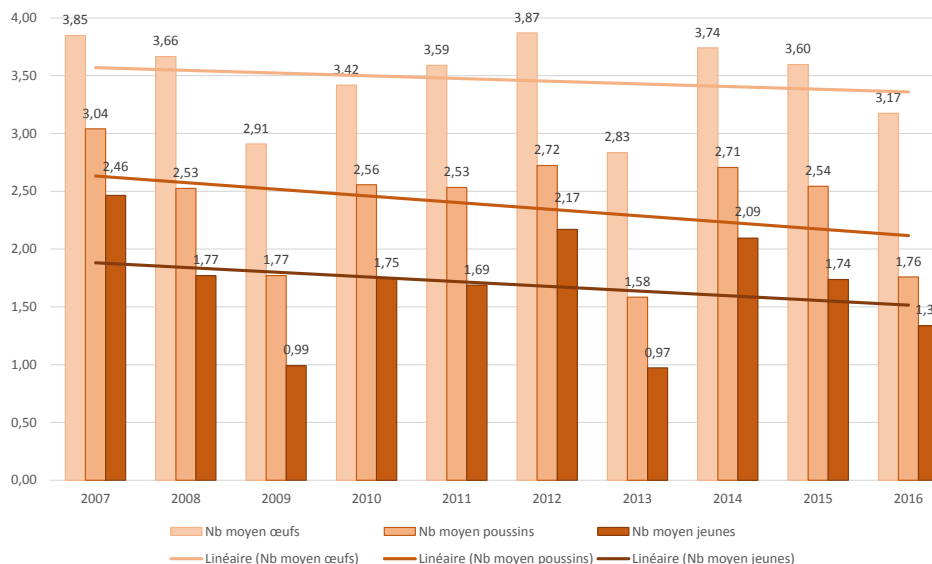


Figure 6  
Evolution de la productivité des nids de Busard cendré en Deux-Sèvres de 2007 à 2016



**La figure 7** montre l'évolution entre 2007 et 2016 des échecs des nids de Busard cendré sur le département au stade précoce (avant ponte), au stade œuf (couvaion) et au stade poussin (élevage des poussins au nid).

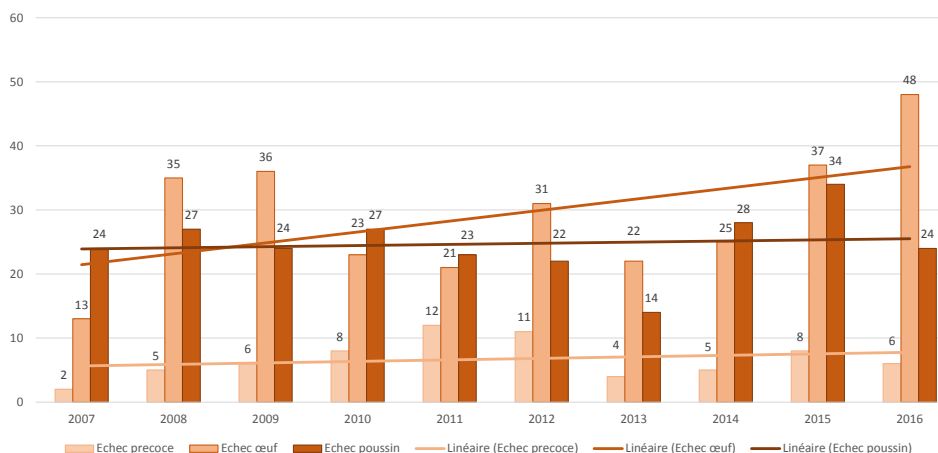
Il apparaît une forte augmentation du nombre de nids en échec au stade œuf alors que les nombres de nids en échec au stade précoce et poussin sont stables. Cette augmentation peut être due à plusieurs facteurs : une baisse de la fécondité des femelles en lien avec la diminution de la ressource alimentaire ou/et à la présence de perturbateurs endocriniens, une augmentation du risque de prédation suite à la visite du nid en début de reproduction ou encore des pontes tardives au stade œuf au moment de la moisson.

**La figure 8** présente les données de suivis et de protection des nichées de Busard cendré dans la plaine de Niort sud-ouest depuis 1999.

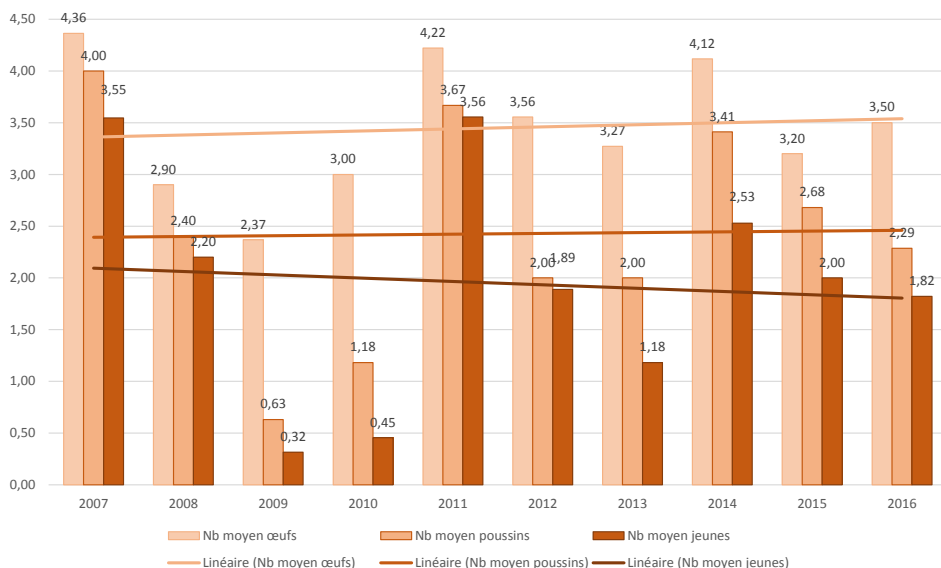
Les productivités en œufs, poussins et en jeunes sont globalement stables. Les années creuses en 2003 et 2009 correspondent à l'effondrement de la population de campagnols. Avec aussi peu de nourriture, la plus grande partie des jeunes n'a pas survécu. La forte diminution du nombre de campagnols est généralement suivie par une pullulation les années suivantes.

En moyenne, 1,71 jeunes prennent leur envol par nid. Malgré les actions de protection, le nombre de jeunes à l'envol n'augmente pas annuellement depuis 1999.

**Figure 7**  
**Evolution des échecs des nids de Busard cendré de 2007 à 2016 en Deux-Sèvres**



**Figure 8**  
**Evolution de la productivité des nids de Busard cendré sur NISO de 2007 à 2016**



Le même graphique a été réalisé sur la zone de Niort Nord-Ouest. **La figure 9** représente le suivi des nids de busards, débuté en 2007 et qui se poursuit encore aujourd'hui.

Sur ce secteur, les productivités sont en diminution et plus particulièrement pour les poussins et les jeunes à l'envol. La répercussion de l'effondrement des populations de campagnols de 2009 est bien visible, mais on peut noter que 2013 a aussi été une année particulièrement mauvaise en production de jeunes sur ce secteur.

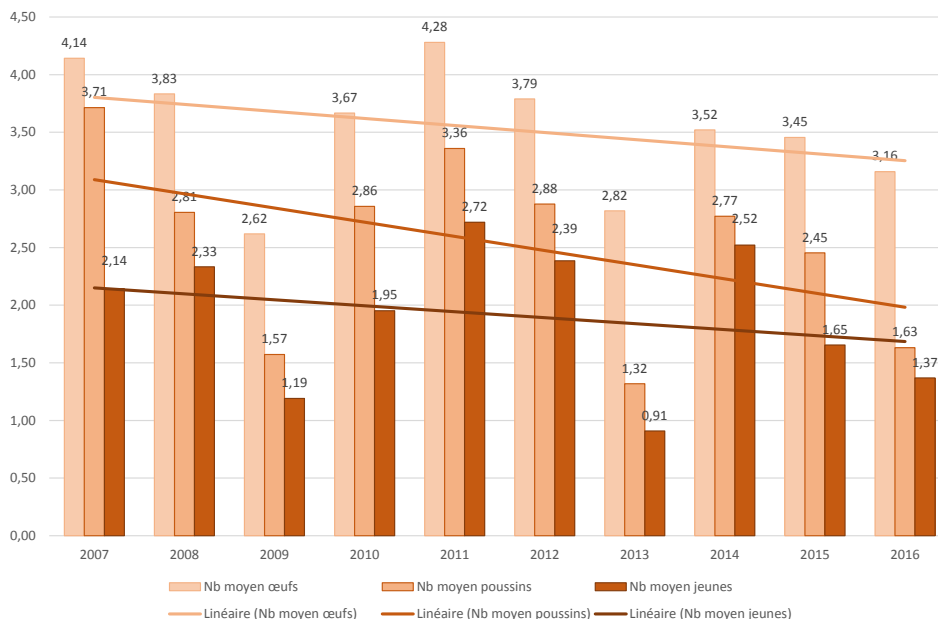
Le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CNRS) est responsable d'un programme de recherche scientifique et de protection des nichées des busards sur la ZPS de Niort sud-est depuis 1994, sous la houlette de Vincent Bretagnolle.

**La figure 10** reprend le suivi du CNRS sur cette zone à partir de 2007.

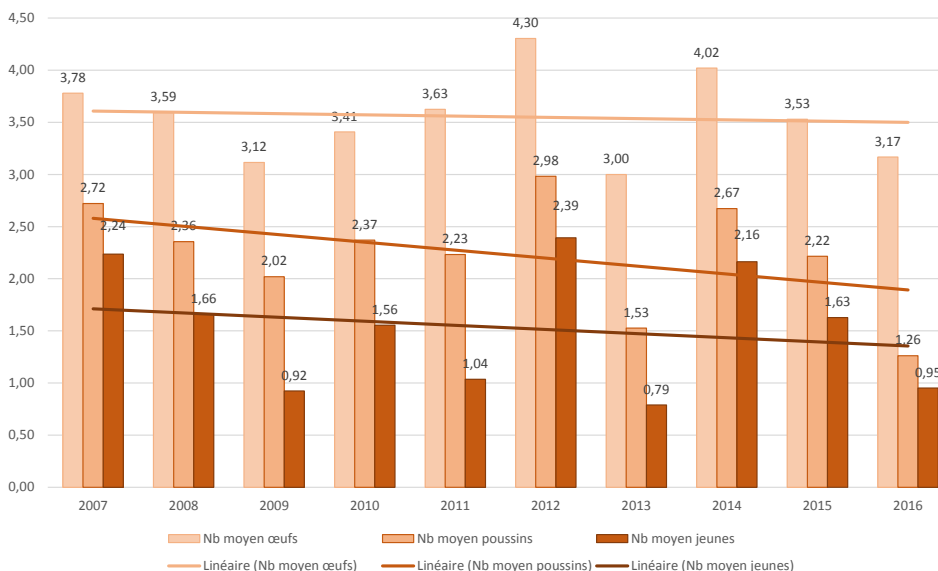
La production d'œufs reste constant sur ces 9 années de suivi. Néanmoins le nombre de poussins diminue, ce qui signifie que le nombre d'œufs qui ne parviennent pas à éclosion a augmenté. Ceci peut être dû à de très nombreux facteurs, qu'ils soient météorologiques, agricoles, ou dépendants de la disponibilité en nourriture sur la zone.

Bien que le nombre de poussins par couple soit en diminution, le nombre de jeunes à l'envol reste, quant à lui, stable. La protection effectuée par le CNRS est très efficace et il existe peu de pertes sur les nichées des busards de ce secteur.

**Figure 9**  
**Evolution de la productivité des nids de Busard cendré sur NINO de 2007 à 2016**



**Figure 10**  
**Evolution de la productivité des nids de Busard cendré sur NISE de 2007 à 2016**



# franchissement de la Ville de Niort



Depuis la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, l'environnement agricole a évolué afin de répondre aux besoins alimentaires et énergétiques de l'Homme. L'intensification de la production

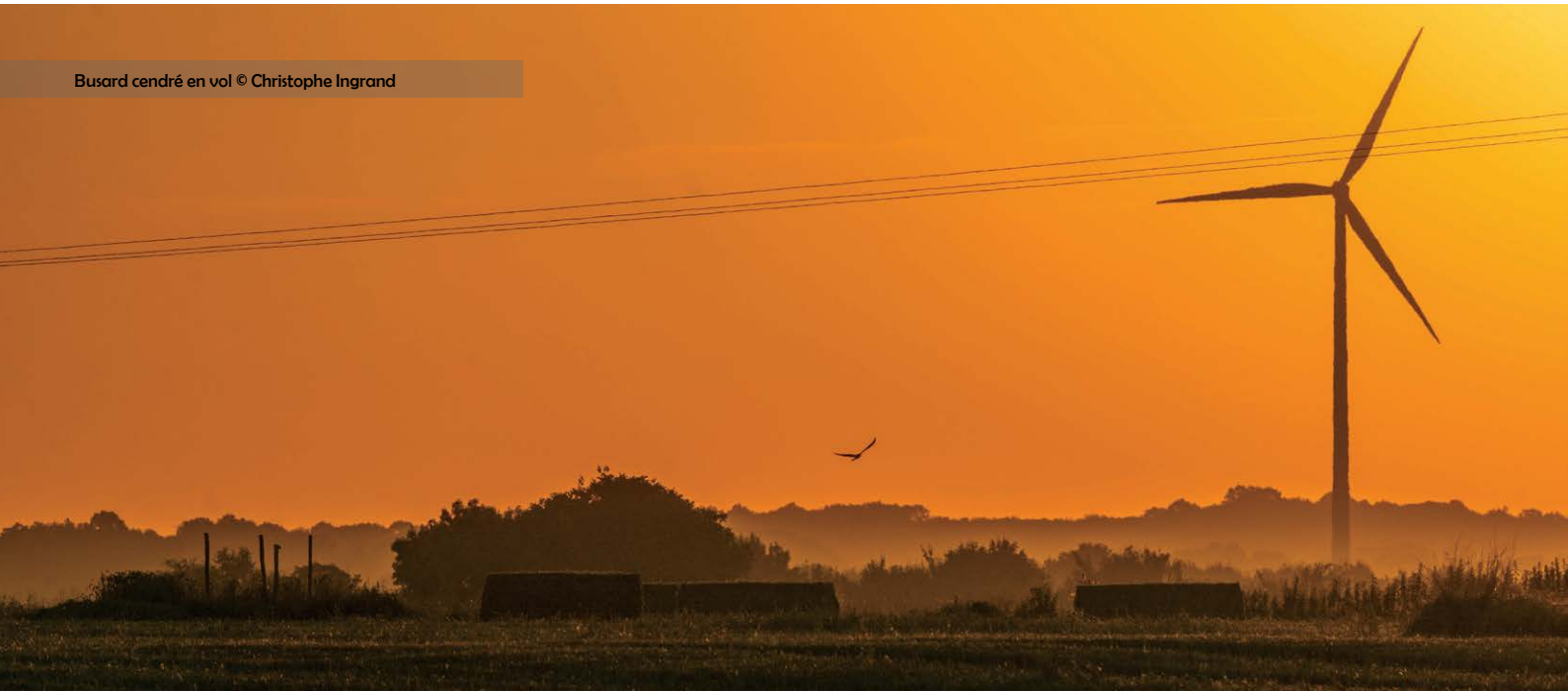
agricole couplée au développement des axes de transport ont profondément transformé la structuration du paysage.

Dans ce contexte, le projet Infrastructures est né en 2014 afin d'évaluer l'impact des constructions humaines (parcs éoliens, surfaces bâties, autoroutes, lignes électriques...) sur trois espèces emblématiques de l'avifaune de plaine : l'Outarde canepetière, l'Édicinème criard et le Busard cendré.

Ces espèces, spécialistes des milieux agricoles ouverts des Deux-Sèvres, subissent un déclin de leurs populations et font l'objet d'études et de mesures de protection en collaboration entre le GODS et le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CEBC-CNRS).

Entre 2015 et 2018, 46 Busards cendrés ont pu être équipés et suivis grâce à des balises GPS, sur un cycle biologique complet : de leur reproduction sous nos latitudes jusqu'à leur hivernage en Afrique.

Busard cendré en vol © Christophe Ingrand



## Trajectoire de vol d'un mâle de Busard cendré au-dessus de la ville de Niort

Sources : GODS, CEBC-CNRS (balises), IGN (BD ORTHO)



En l'état actuel des connaissances et des informations transmises par ces GPS, il est visuellement possible de constater la perturbation que représentent les infrastructures dans les déplacements des busards : comportement d'évitement, notamment.

Ainsi, la présence des infrastructures oblige les busards à dépenser plus

d'énergie pour les éviter (voler au-dessus des lignes à haute tension, du bâti, des autoroutes...), énergie qui ne sera pas disponible pour la reproduction.

De même, l'urbanisation supprime mathématiquement des surfaces d'alimentation et de reproduction. Il est donc essentiel de prendre en

compte les facteurs influençant négativement l'avifaune de plaine lors de projets d'infrastructures.

# Dortoir du Busard cendré

A la fin de la période de reproduction, les busards se rassemblent le soir pour passer les nuits dans une parcelle agricole et forment des groupes parfois importants aussi appelés dortoirs.

Le soir, les oiseaux commencent à se regrouper puis à la tombée de la nuit, ils forment le « vol de nuit » et ils

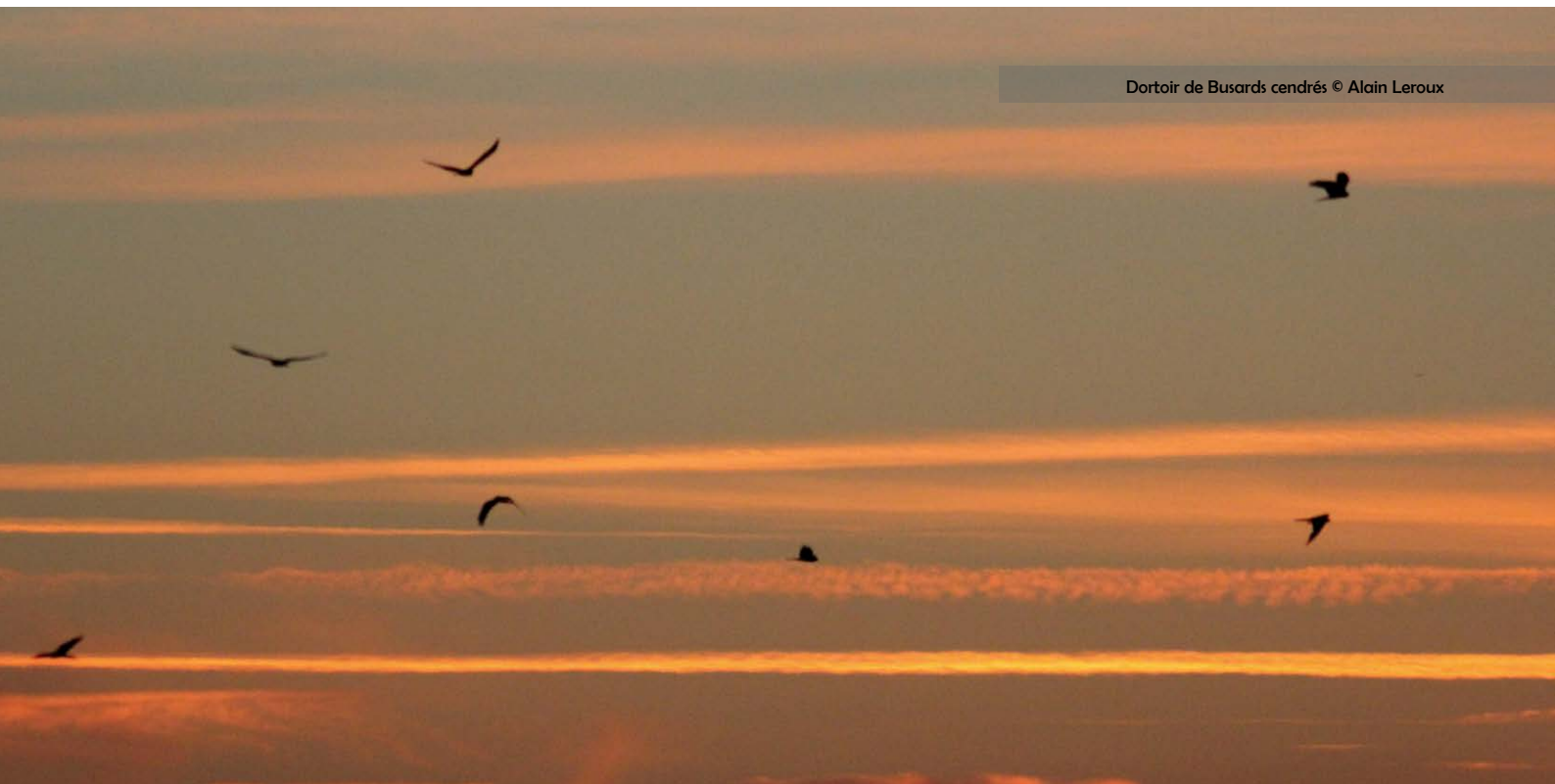
plongent au sol les uns après les autres jusqu'au noir complet.

Les 3 espèces peuvent fréquenter le même dortoir, dont les Busards cendrés sont souvent les plus nombreux. Au sein de ces rassemblements nocturnes, les adultes (mâle et femelle) et jeunes nés de l'année se mélangent.

Le lendemain, les oiseaux décollent aux premières lueurs du jour et se dispersent pour s'alimenter ou entamer leur migration.

Les dortoirs de Busard cendré sont présents pendant 1 à 2 mois, de juillet à août, de l'envol des jeunes des nids, au départ vers les quartiers d'hiver.

Dortoir de Busards cendrés © Alain Leroux





Busards cendrés en Afrique © Alexandre Villers

# Hivernage du Busard cendré

Après s'être reproduit, le Busard cendré quitte l'Europe, en traversant la mer Méditerranée et le désert du Sahara pour regagner ses sites d'hivernage en Afrique subsaharienne.

La migration automnale ou printanière dure environ un mois.

Les Busards cendrés nicheurs des Deux-Sèvres hivernent principalement au Sénégal, en Mauritanie, au Mali et en Zambie.

Dans ses quartiers d'hiver, il fréquente des milieux dominés essentiellement par la savane arborée.

Son régime alimentaire y est alors différent de celui qu'il peut connaître en Europe et est constitué principalement de criquets.

Plus à l'est, les populations nichant en Asie centrale, gagnent l'Inde en période hivernale.

# Protection des nichées du Busard cendré

## Méthodes

En Deux-Sèvres, salariés et bénévoles se mobilisent pour sauver les nichées des travaux agricoles (fauche, moisson).

Les nids sont détectés en repérant les couples, notamment lors des passages de proie entre le mâle et la femelle. Puis des mesures sont prises pour que les agriculteurs localisent et évitent les nids. La méthode la plus appliquée est la pose d'un grillage autour du nid (carré grillagé ou « cage traîneau »).

On posera éventuellement des jalons à proximité du nid pour que la protection soit plus visible pour l'agriculteur. Dans certains cas, on déplacera le nid dans un champ voisin.

Dans les cas les plus extrêmes, les œufs et les jeunes peuvent être transférés dans un autre nid ou emmenés dans un centre de soins.

La pose d'une protection demande l'accord de l'agriculteur. Outre la protection vis-à-vis des moissonneuses ou des faucheuses, la pose de grillage réduit la prédation des nids laissés à découverts après les récoltes.

La technique de protection a évolué en efficacité, avec le remplacement des carrés grillagés par des cages traîneaux.

En effet l'expérience des busardiers a permis au fur et à mesure d'instaurer de nouvelles techniques qui sont plus efficaces et moins intrusives pour les nichées. Le fond grillagé des cages traîneaux permet de lutter contre

la prédation due aux sangliers. L'évolution des techniques de protection depuis 1998 est illustrée par **la figure 11**.

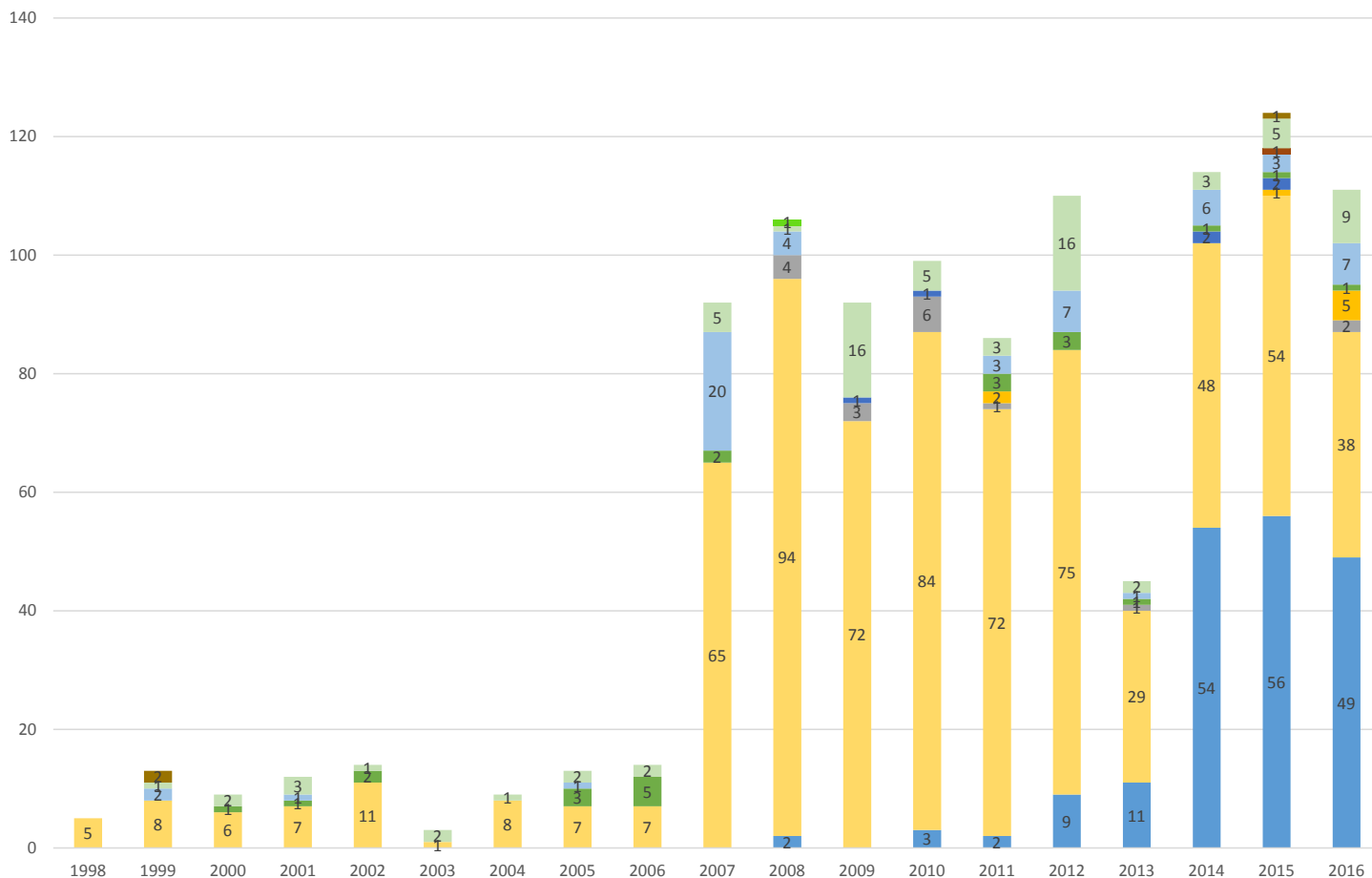
Très précisément, la protection a permis l'envol d'au moins 1 848 jeunes depuis 1998 en Deux-Sèvres. La productivité moyenne par nid protégé est de 2,29 jeunes à l'envol par nid,



Busard cendré juvénile dans une cage traîneau © Amandine Lassalle



Figure 11  
Evolution des techniques de protection des nids de Busard cendré



### Légende

- Report des travaux
- Prélèvement pendant la moisson (agriculteur)
- Pose d'un jalon
- Injection dans un autre nid
- Envoi en centre de soins
- Déplacement + grillage
- Déplacement du nid
- Carré non moissonné sans pose de grillage ensuite
- Carré non moissonné puis pose du grillage après moisson
- Pose d'un carré grillagé avant moisson
- Pose de cage traneau

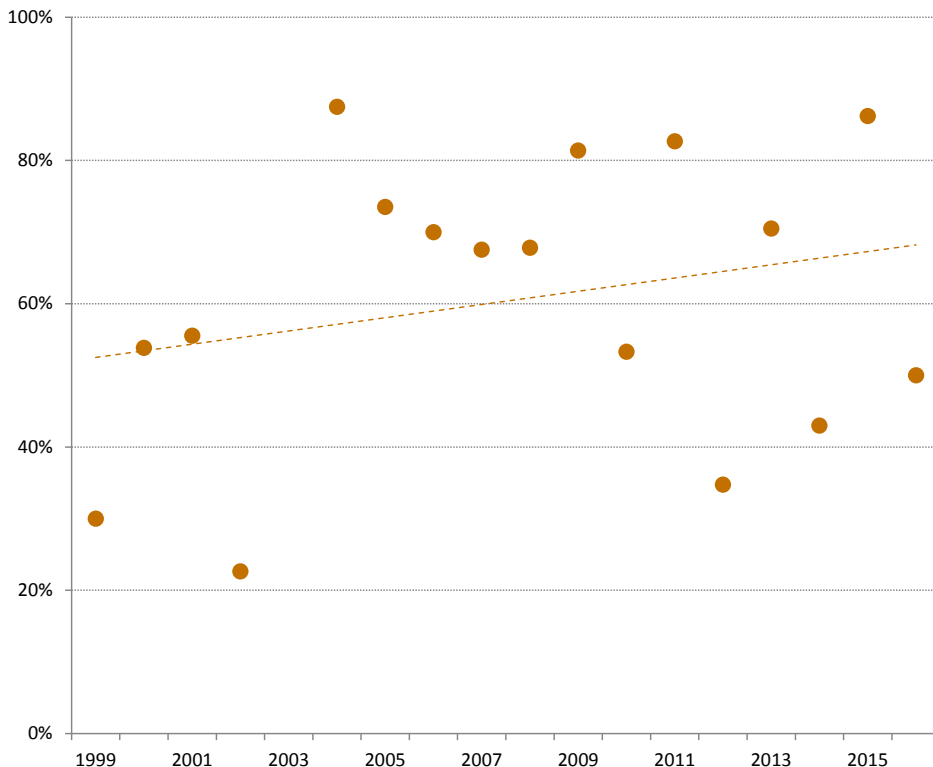
bien meilleure que la productivité globale (tous nids confondus) qui est de 1,71. Les protections évitent les destructions directes par les machines agricoles mais également protègent de la prédation. Ainsi les nids qui ne sont pas protégés du fait de l'envol des jeunes avant la moisson n'ont une productivité que de 0,80 jeune à l'envol par nid.

La protection est donc nécessaire mais permet à peine d'assurer le renouvellement de l'espèce, dont le seuil théorique de productivité est de 1,8 par couple, alors que l'effort de protection tend à augmenter d'année en année.

Pose de rubalise pour indiquer l'emplacement de la cage traîneau © Louis Gross



Figure 12  
Evolution du taux de protection pour le Busard cendré



### Effort:

Le suivi d'un seul nid peut nécessiter jusqu'à une vingtaine d'heures, comprenant le temps de recherche et le temps des 5 à 7 visites, entre la découverte du nid, le suivi, la pose de la protection et sa dépose. Le nombre de kilomètres parcourus est impressionnant, avec une moyenne de 200 km par nid trouvé !

Le taux de protection moyen depuis 1998 est de 63 %. Ce taux a tendance à augmenter au fil des ans comme le

montre **La figure 12**. Cette tendance pourrait s'expliquer par l'effet du changement climatique qui avance les dates de moissons, et augmente le nombre de jeunes non encore volants au moment des moissons. Le taux de protection lors des moissons précoces est d'ailleurs sensiblement supérieur à celui des années où les moissons sont plus tardives.

Cet accroissement de l'effort de protection est sans doute nécessaire pour enrayer le déclin des populations nicheuses, voire de stabiliser les



Contournement d'une nichée en plein champ © Christophe Ingrand

effectifs, mais interroge sur nos capacités à maintenir cet effort pour les prochaines années et sur la dépendance croissante des busards aux mesures de conservation. D'autres stratégies devraient être envisagées.

### Prospective

Plusieurs axes d'amélioration sont envisageables. On peut réduire le temps de prospection des nids par l'utilisation des drones, en les pilotant de manière appropriée pour éviter de trop grands dérangements.

On peut aussi essayer de chercher de nouvelles forces bénéfiques, notamment dans des couches sociales encore peu présentes dans l'environnement.

Mais pour que la conservation soit durable, le mieux est de réduire la dépendance des busards aux protections et le dérangement que cela implique, en favorisant des milieux et des pratiques agricoles qui ne les menacent pas.

Les coupes forestières sont intéressantes car elles subissent moins le dérangement humain, mais leur superficie est faible. Les jachères, prairies et luzernes avec un calendrier de fauche approprié seraient un milieu favorable à la nidification car elles sont plus riches en campagnols et la productivité des nids y est importante.

Cela implique d'intéresser les agriculteurs aux mesures de conservation, ce qui ne peut se faire que si on valorise d'une manière ou d'une autre les pratiques qui permettent de maintenir les services écosystémiques dont les busards sont un maillon de par leur fonction d'auxiliaires de culture, en contribuant positivement aux rendements.

# L'engagement humain

La protection des busards a commencé en 1998 sous l'impulsion du Parc Interrégional du Marais Poitevin. De 1998 à 2007, la protection des nichées de busards a concerné la plaine céréalière du Marais Poitevin d'Epannes à Priaires et de Sansais à Saint-Hilaire-La-Palud, sur une surface de 25 000 ha.

De cinq à vingt agriculteurs sont concernés chaque année sur ce secteur. Certains sont concernés par plusieurs nids, dans un même champ ou sur différentes parcelles.

Sur cette période et sur le secteur Marais poitevin, le nombre de protecteurs du GODS varie de deux à vingt-cinq par année. Ce

sont des salariés du GODS (chargés de missions), des stagiaires ou des bénévoles.

De 2008 à 2018, les plaines céréalières de Niort nord-ouest allant de Coulon/Saint-Rémy à Ardin/Saint-Pompain se sont ajoutées au Marais mais aussi quelques secteurs satellites comme Chauray, Echiré, La Crèche, Cherveux et Sainte-Néomaye.

La surface totale prospectée a donc plus que doublé dans le Niortais.

Les plaines du Thouarsais et du Mellois font également l'objet de suivi et de protection depuis 2008.

Le nombre d'agriculteurs impliqués en Deux-Sèvres varie alors de plusieurs

dizaines à plus d'une centaine par an et le nombre de protecteurs de dix à cinquante.

Depuis quelques années, un service civique permet de renforcer la dynamisation du réseau des bénévoles.

95 % des agriculteurs concernés sont favorables à la protection. Seuls quelques personnes refusent pour diverses raisons chaque année.

En 2018, pour rajeunir le panel des protecteurs bénévoles et en augmenter le nombre, une formation spécifique a été mise en place. Vingt-quatre personnes s'y sont inscrites. Elle s'est déroulée les 27 et 28 avril puis les 8 et 9 juin avec une partie théorique





Les bénévoles du « Camp busards » 2014 © Xavier Fichet

les vendredis de 18 h à 19 h 30 et une partie pratique les samedis de 9 h à 13 h.

Les personnes formées ont ensuite pu mettre en pratique leur savoir sur les trois secteurs des Deux-Sèvres prospectés par le GODS : le Niortais, le Thouarsais et le Mellois.

### Les « Camps busards »

Les camps busards ont pour but soit de marquer un anniversaire de la protection comme celui de 2008 (10 ans), soit de réunir sur un week-end les busardiers bénévoles et pourquoi pas salariés et bien sûr le grand public qui ne connaît pas forcément les busards.

Cela ne prend qu'un seul week-end dans l'emploi du temps des bénévoles

alors que deux sorties busards sur deux samedis pour les secteurs du Niortais et du Marais poitevin peuvent être plus contraignantes.

Une sortie busards avec en moyenne 35 participants demande une participation de 7 à 8 animateurs (1 animateur par voiture et 3 à 4 participants).

Cela diffère d'une sortie ornithologique classique où un seul animateur peut encadrer jusqu'à une trentaine de participants.

De plus, le diner et l'hébergement au camping de La Grève-sur-le-Mignon, ajoutent un côté convivial.

En vingt ans de protection, quatre camps busards ont été organisés.

**2008** : du 1<sup>er</sup> au 4 mai, premier camp busards, organisé pour les 10 ans

de protection en Deux-Sèvres. Une yourte fut installée par La Frènaie, au lieu-dit « La Butte de Paizé », sur une parcelle de la commune de Saint-Georges-de-Rex pour l'hébergement – 43 participants – reportage télévisé de France 3 Poitou-Charentes et radio de France Bleu Poitou.

**2009** : du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin – camp situé au Village des Toiles, sur le camping de La Grève-sur-le-Mignon (17), géré par La Frènaie – 12 participants.

**2013** : du 15 au 16 juin, hébergement au camping de La Grève-sur-le-Mignon – 28 participants.

**2014** : du 15 au 16 juin, hébergement au camping de La Grève-sur-le-Mignon – 26 participants dont 4 Polonais de l'association BOCIAN.



Formation des busardiers 2018 © Louison Mauillon



« Camp busards » 2008 © Laure Duvallat



« Camp busards » 2014 © Xavier Fichet

# L'engagement

## Témoignages

### **Réné Pouit** **Bénévole « busardier »**

« Cela fait treize ans que je participe en tant que bénévole du GODS au suivi et à la protection des busards sur les plaines de Niort (NINO : Niort nord-ouest et NISO : Niort sud-ouest).

J'ai commencé en 2006 suite à une sortie busards, organisée par Xavier Fichet, actuel Directeur du GODS, alors chargé de mission sur le Niortais. Je l'ai accompagné toute la saison 2006 et il m'a ainsi formé à la technique de recherche des nids et à leur protection.

L'élégance et la beauté de ces rapaces, que je ne connaissais pas, m'ont tout de suite séduit. Une vocation est née et elle ne m'a jamais quitté.

Admirer un mâle busard voler au ras des cultures, avec des allers et retours incessants sur un champ, des parades nuptiales entre les deux partenaires avec des piqués, festons ou vrilles, un passage de proie en vol, le transport de matériau au nid,... constituent toujours un émerveillement dont on ne se lasse pas et que chaque année, au début du printemps et au retour de migration des cendrés, on attend avec impatience.

Après une année d'apprentissage, j'ai accompagné les débutants pour leur faire découvrir ces rapaces et leur apprendre le processus de protection.

En 2018, j'ai mis en place une formation busardiers, j'ai eu la surprise et le plaisir d'accueillir 24 « stagiaires ». Comme bénévole aguerri, je participe aussi à l'information du public.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce passe-temps : être acteur du processus de protection d'une espèce en danger, faire partie et animer une équipe de bénévoles, intégrer un réseau national et même international de protecteurs, parcourir les plaines céréalières et en découvrir la faune et la flore. »

« Cette passion demande beaucoup d'heures passées sur le terrain et de déplacements mais le plaisir l'emporte toujours ! »



René Pouit, bagueur spécialiste © Laurence Hizette

## Alain Sacré Agriculteur

Monsieur Sacré a commencé à travailler en 1991, à l'âge de 21 ans, en GAEC avec son père. C'est la 5<sup>ème</sup> génération.

Auparavant éleveur de bovins, il est devenu céréalier en l'an 2000.



Contournement d'une protection grillagée © GODS

Avec sa femme, il cultive principalement du blé, de l'orge, du tournesol, du colza et des pois sur une superficie 125 hectares principalement à Villiers-en-Plaine, et sur une parcelle en Vendée.

### Depuis quand participez-vous à la protection des nichées de busards avec le GODS ?

« Depuis 2008, et il y a des nids dans nos parcelles tous les ans. »

### Qu'est-ce qui vous motive à participer à leur protection ?

« Côté agriculture, c'est la seule solution pour se débarrasser du campagnol. C'est un nuisible dans un champ de blé, il mange le grain, cela peut faire jusqu'à 10 % de dégâts. Côté personnel, j'aime observer les oiseaux dans la plaine ! »

### La protection des busards engendre-t-elle un surcoût pour vous ?

« Cela ne nous coûte rien ! Il faut juste contourner la cage traîneau avec la moissonneuse.

La cage a une surface au sol de 1 m<sup>2</sup>, cela correspond à 800 grammes de blé, soit 12 centimes aujourd'hui.

Le prix moyen du blé est de 150 € la tonne, 15 cts le kg. [NDLR : en 2018]

Et puis ce n'est pas contraignant, si on a un nid sur 50 hectares ».



Alain Sacré © Laurence Hizette

# Réseau Busards



La protection des busards en France se matérialise par le réseau national de protecteurs le plus puissant et le plus dynamique qui existe actuellement.

Le « Réseau busards » regroupe des scientifiques, des naturalistes et des bénévoles tous très attachés à la protection de ces rapaces. Tous les 18 mois environ, le réseau national, soutenu par la LPO Missions rapaces, se réunit lors des rencontres nationales Busards. En 2008, le GODS a organisé les 15<sup>èmes</sup> Rencontres nationales au Lambon.



Rencontres nationales au Lambon, 2008 © Alain Buchet

La protection des Busards cendrés est aussi l'occasion de rencontrer les ornithologues de l'Europe entière : Espagne, Pays-Bas, Allemagne, Belgique, Pologne... ou de découvrir les pays africains d'hivernage de cette espèce : Sénégal, Mali...

La coopération du GODS avec l'association polonaise BOCIAN a démarré en avril 2012 par une rencontre entre le directeur, Xavier Fichet et Isabelle Jenot, chargée de missions de Biala Podlaska, association chargée de favoriser les échanges entre les Deux-Sèvres et la région de Biala Podlaska.

Cette coopération concernait plus particulièrement les problématiques busards, courlis, cigogne, rapaces nocturnes.

Plusieurs échanges ont permis de développer ces relations aussi bien humaines que techniques :

- du 4 au 8 septembre 2012, 4 représentants de BOCIAN dont le Président, Dominik Krupinski, viennent à Niort. Le programme comprend une présentation des deux associations et une sortie terrain busards et Oedicnèmes criards.





- du 27 mai au 3 juin 2013, déplacement d'une délégation de onze personnes du GODS en Pologne avec en particulier la visite des secteurs géographiques de nidification du Busard cendré.
- du 12 au 16 juin 2014, 4 représentants de BOCIAN participent au camp busards organisé sur les plaines céréalières du Niortais.
- du 21 au 23 novembre 2014, 3 représentants du GODS et 2 membres du Réseau busards national participent à la conférence internationale busards (7 pays représentés) à Varsovie.

Cette coopération a permis d'intégrer une délégation polonaise aux rencontres nationales busards. Elle a permis des échanges constructifs sur les moyens de protection des nichées de busards comme les cages traîneaux, le marquage alaire et, depuis 2012, le suivi satellitaire de busards équipés d'émetteurs.



A la recherche du Busard cendré en hivernage sur le fleuve Niger, novembre 2010 © Xavier Fichet



Première visite de BOCIAN en France, dans les plaines de St-Rémy, septembre 2012 © Martine Boisseau



Première visite du GODS à la rencontre des busards polonais, mai 2013 © GODS

Conférence européenne à Varsovie, novembre 2014 © René Pouit



Logo de l'association polonaise BOCIAN

# Comment s'engager ?

## Mode d'emploi

### Pourquoi s'engager ?

Les busards sont un maillon essentiel dans la chaîne écologique des plaines cultivées des Deux-Sèvres actuellement.

Malgré la présence « problématique » de leur nid dans les cultures, ils permettent de lutter gratuitement, écologiquement et durablement contre les campagnols (lutte éco-systémique). Ils sont un auxiliaire pour l'exploitant. Ils font partie de notre patrimoine naturel, l'héritage que nous devons laisser aux futures générations.



La protection de leur nid nécessite des moyens humains importants car le temps à passer pour la protection d'un nid est très élevé, de quelques heures pour la majorité des nids à plusieurs dizaines d'heures dans les rares cas les plus compliqués.

Les associations de protection de la nature aux moyens limités ont besoin de nombreux soutiens et de bénévoles pour réaliser convenablement cette mission.

L'impact de certaines actions de conservation n'est pas toujours perceptible même pour les professionnels, mais dans le cadre de la protection de nids de busards, chaque participant peut mesurer très directement lui-même le succès de son action lors de l'envol des jeunes des nids qu'il a protégés.



### Comment s'engager ?

En Deux-Sèvres, le GODS organise la protection des nichées de busards sur différents secteurs des Deux-Sèvres en lien avec le CNRS-CEBC de Chizé et la LPO.

Vous pouvez participer en nous transmettant vos observations sur [www.nature79.org](http://www.nature79.org) mais surtout en nous aidant à la recherche des nids, des exploitants concernés, à la pose de protection et au suivi des nichées.

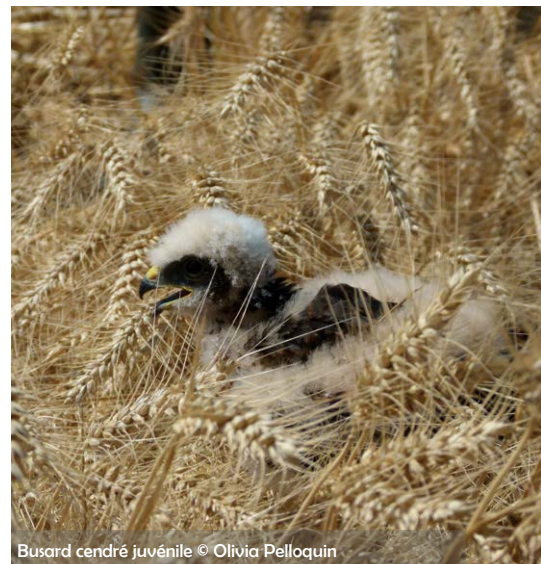
Il n'est pas nécessaire d'être expérimenté, tout débutant suit une formation pour apprendre à identifier les busards, trouver les nids et mettre en place la protection lorsqu'elle est nécessaire.

Le GODS met à disposition le matériel d'observation et de protection des nids, le busardier n'a besoin d'apporter que sa bonne volonté et sa disponibilité !

# Remerciements

Parmi les très nombreuses personnes qui ont contribué à l'aventure humaine de protection des busards par le GODS, nous tenons à remercier en particulier : Vincent Bretagnolle, Thierry Printemps, Benoit Van Hecke, Jean-Luc Bourrioux, Alexandre Millon,

Alexandre Villers, Dominik Krupinski, Christian Pacteau, Alain Texier, Beatrix Arroyo, Thomas Cornulier, Marie Barbancey, les agriculteurs, les agents de l'ONCFS, Aurélie Guégnard, la mission Rapaces de la LPO...



Busard cendré juvénile © Olivia Pelloquin

## PARTENAIRES FINANCIERS



La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe agissent ensemble pour votre Territoire



UNION EUROPEENNE  
Fonds Européen de développement Régional



DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT  
NOUVELLE-AQUITAINE



RÉGION Nouvelle-Aquitaine



Etablissement public du Marais poitevin



Réseau de transport d'électricité

## PARTENAIRES TECHNIQUES



AGIR pour la BIODIVERSITÉ  
ANJOU



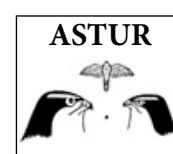
AGIR pour la BIODIVERSITÉ  
VENDEE



AGIR pour la BIODIVERSITÉ  
VIENNE



L'Arche de Marie  
CENTRE DE SOINS



# BUSARD CENDRÉ EN DEUX-SÈVRES

20 ans d'actions



**GROUPE**  
**ORNITHOLOGIQUE**  
**DEUX-SÈVRES**

Observer  
connaître  
et protéger  
Les oiseaux sauvages

Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres

**48 rue Rouget de Lisle 79000 NIORT**  
contact@ornitho79.org <http://www.ornitho79.org>

**05 49 09 24 49**

